



Avoué prescription biennale: piège !

Par **palais**, le **27/10/2008** à **17:24**

Quels sont mes recours face à un avoué qui me réclame 800 euros à la place de mon ex appelant, aux dépens, et insolvable. J'ai fait valoir la prescription des 2 ans mais j'ai malheureusement avoué que la somme restait due. J'élève déjà toute seule notre fils de 10 ans et son père qui l'a abandonné et m'a harcelée me doit toujours 2000 euros . Moi, je n'ai pas de recours mais l'avoué lui, qui se réveille après 2 ans, joue sur un mensonge que je n'ai pas fait, puisque j'ai déclaré qu'il n'avait qu'à s'adresser à ce monsieur pour récupérer ses 800 euros !?? La commission de surendettement ne fera plus rien, ni son tuteur qui ne peut que le conseiller et se trouve face, comme tous les tribunaux et médecins le reconnaissent, à un psychorigide qui a volontairement arrêté de travailler pour ne pas payer de pension et plus animé par les procès que par le bien-être de son fils.
Je ne veux ni peux payer l'avoué (que je n'ai jamais vu !) Ma voiture doit être réparée, 723 euros, et je ne vous dis pas tous mes problèmes actuels. J'ai 2 autres filles et 1900 euros par mois pour 4, je n'en peux plus...
Pouvez-vous trouver l'astuce qui aidera enfin les opprimés honnêtes dans cette affreuse justice qui nous a coûté si cher depuis les 1,5 ans de mon garçon ? MERCI A VOUS

Par **lawyer 57**, le **27/10/2008** à **17:30**

Bonjour,
Ecrivez au bâtonnier de l'ordre dont il dépend pour contester ces honoraires et vous plaindre de son comportement.

Par **palais**, le **27/10/2008** à **17:57**

Merci vraiment pour votre réponse rapide, mais puis-je réellement attendre quelque chose du bâtonnier sachant qu'il s'agit d'une ordonnance du magistrat taxateur à la cour d'appel, tamponnée de: rn"En conséquence, la republique française mande et ordonne à tous huissiers de justice sur ce requis de mettre le présent arrêt à execution. "rnJ'ai 1 mois pour payer...rnEncore merci de vous préoccuper de mon problème

Par **lawyer 57**, le **28/10/2008** à **10:00**

Bonjour, rn rnLà ça n'est pas du tout la même chose, vous n'aviez pas tout dit.rnVous devez payer désolé pour vous.rnVous pouvez tout de même négocier des délais.